

Falaise. Le pôle La Crosse se prépare pour mardi



Les différentes classes feront leur rentrée à des horaires différents, afin d'éviter un trop grand nombre d'élèves au même endroit. Archives Ouest-France

La rentrée scolaire s'effectuera mardi 1^{er} septembre 2020 dans le pays. À Falaise (Calvados), le pôle élémentaire La Crosse envisage sereinement cette journée.

Une rentrée décalée

Au terme d'une année scolaire perturbée par la crise liée au Covid-19, les établissements scolaires doivent s'adapter à quelques jours de la rentrée. Pour le pôle élémentaire La Crosse à Falaise (Calvados), le personnel est prêt à accueillir les 288 élèves.

Afin d'éviter les contacts, la rentrée, prévue le mardi 1^{er} septembre 2020, se fera d'une manière inédite. « **Les CP et CE1 entreront en classe à 8 h 45. Suivront ensuite les CM1 et CM2 à 9 h 15,** détaille Anne-Sophie Hardouin, directrice du pôle élémentaire La Crosse. Pour les maternelles, les enfants, déjà scolarisés à Charlotte-Herpin ou à la

Fontaine-Couverte, effectueront leur rentrée à 8 h 45. Ainsi, les classes de petites sections et de MTA (Moins de trois ans), ce sera à 9 h 45, pour Charlotte-Herpin, et à 10 h 15, pour la Fontaine-Couverte. »

Port du masque non recommandé

La dernière version du protocole sanitaire, [publiée le 9 juillet 2020](#), permet aux établissements scolaires d'assouplir les règles. Le pôle La Crosse s'est appuyé sur les recommandations pour préparer la rentrée. « **Le matériel commun** (ballons, livres, crayons, etc.) **est de nouveau autorisé**, explique la directrice. **Les enseignants devront porter un masque quand la distance d'un mètre ne pourra pas être tenue, en classe. Il n'est pas recommandé pour les élèves. Les parents devront aussi venir masqués pour entrer dans la cour.** »

Des projets en suspens

Pour le moment, aucun projet n'est à l'ordre du jour. L'incertitude autour des autorisations pour se déplacer bloque le pôle La Crosse. « **Ce n'est pas très porteur de vouloir organiser quelque chose en ce moment. Il y a une interrogation sur le maintien des séances de natation : rien n'interdit que les élèves se mélangent mais nous n'avons pas plus d'informations là-dessus.** »

Quentin VALOGNES.